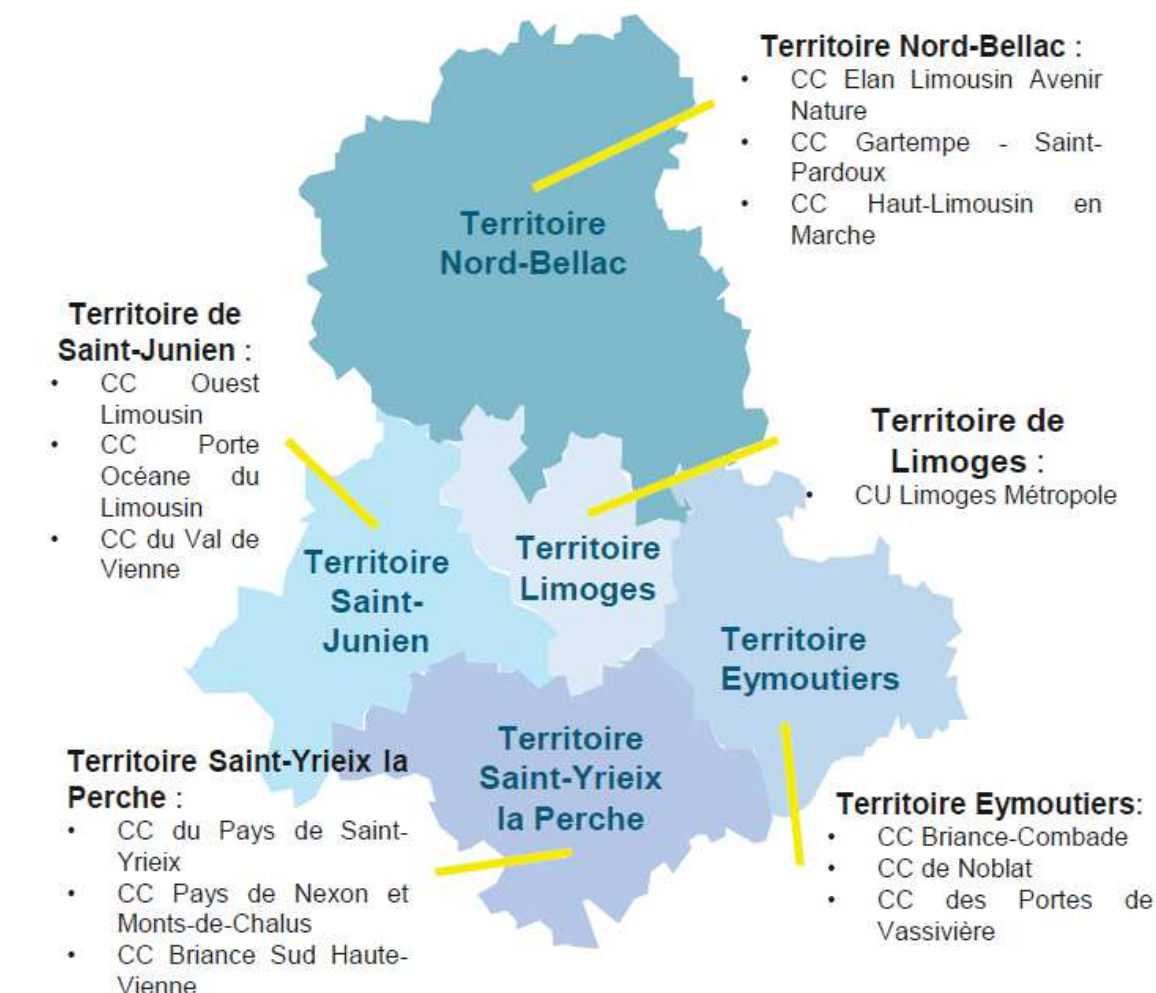


III. Portraits de territoire

Afin de mieux cibler les spécificités infra-départementales, la phase de concertation territoriale a été réalisée en février 2022 sur la base d'un découpage territorial proche des bassins de vie du territoire. A cet effet, cinq zones géographiques ont été retenues selon un découpage par EPCI, réparties de la façon suivante :

- **Territoire Nord-Bellac** : Communauté de Communes Elan Limousin Avenir Nature, Communauté de Communes Gartempe, Saint-Pardoux, Communauté de Communes Haut-Limousin en Marche ;
- **Territoire de Limoges** : Communauté Urbaine de Limoges Métropole ;
- **Territoire de Saint-Junien** : Communauté de Communes Ouest Limousin, Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, Communauté de Communes du Val de Vienne ;
- **Territoire de Saint-Yrieix la Perche** : Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix, Communauté de Communes Pays de Nexon et Monts-de-Chalus, Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne ;
- **Territoire d'Eymoutiers** : Communauté de Communes Briance-Combade, Communauté de Communes de Noblat, Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

La cartographie des territoires retenus est présentée ci-dessous.



Les données qui vont suivre se fondent sur ce découpage et sont issues de bases de données objectives agglomérées en fonction des bassins de vie. Les différents constats évoqués émanent des groupes de travail organisés avec les acteurs du territoire en février 2022. Ceux-ci sont donc subjectifs, bien que partagés par un grand nombre de participants.

A. Territoire Nord Bellac

Profil sociodémographique et nature de l'offre existante :

Composé des Communautés de Communes d'Elan Limousin Avenir Nature, de Gartempe, Saint-Pardoux et du Haut-Limousin en Marche, le territoire Nord-Bellac comporte 56 850 habitants en 2018, soit 15 % de la population totale du département. Le vieillissement y est plus marqué que sur le reste du territoire puisque plus de 18 % des personnes âgées de 60 ans de l'ensemble du département y résident, un nombre similaire pour les 75 ans et plus.

	Popula- tion gé- nérale	% de la po- pulation du départe- ment	Plus de 60 ans	% de l'en- semble des 60 ans et plus du départe- ment	Plus de 75 ans	% de l'en- semble des 75 ans et plus du département
Territoire Nord-Bellac	56 850	15 %	20 835	18 %	8 072	18 %
Territoire d'Eymou- tiers	22 872	6 %	8 374	7 %	3 401	8 %
Territoire de Limoges	207 385	55 %	58 656	50 %	21 813	48 %
Territoire de Saint-Junien	53 254	14 %	17 922	15%	6 738	15 %
Territoire de Saint-Yrieix la Perche	33 918	9 %	11 948	10 %	4 968	11 %

Ainsi, les personnes de plus de 60 ans (comprenant les tranches 60-74 ans et 75 ans et plus) représentent 50,85 % de la population totale de ce territoire, soit plus d'une personne sur deux.

Comparativement au reste du département, l'offre en Unité de soins longue durée (USLD) y est plus importante, avec 10,41 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus. L'offre en EHPAD est également supérieure à la moyenne départementale puisqu'on y trouve 84,37 places pour 1 000 habitants de 75 ans plus (contre 67,08 au niveau global).

Taux d'équipement PA (nombre de places / 1 000 hab) de 75 ans et plus	Hébergement permanent en USLD	Hébergement permanent en EHPAD	Hébergement temporaire en EHPAD	Accueil de jour en EHPAD
Bassin de vie Nord-Bellac	10,41	84,37	1,24	0,74
Niveau départemental	10,3	67,08	2,29	2,69

Les EPCI situés autour de Nord-Bellac sont également les mieux dotés s'agissant de l'offre en établissements non médicalisés. Là où Saint-Yrieix-la-Perche et Saint-Junien n'ont aucune place en résidence autonomie ou en petites unités de vie, le territoire autour de Nord-Bellac comprend 19,70 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, ce qui en fait la zone la mieux dotée du département. Il est à noter des taux d'occupation en EHPAD en moyenne plus faibles au sein des établissements situés sur le territoire Nord-Bellac, notamment au regard du niveau de tension constaté en centre Haute-Vienne.

Principaux constats issus de la phase de concertation territoriale :

Le territoire, principalement rural, est de fait soumis à de fortes contraintes de déplacement. Les interventions à domicile sont rendues difficiles, alors même qu'elles sont de plus en plus sollicitées en raison du vieillissement de la population. Ces difficultés se couplent également à un accès aux soins difficiles, que ce soit auprès des médecins traitants ou des hôpitaux, ce qui favorise l'émergence de situations complexes et une perte d'autonomie accrue chez certaines personnes.

Les établissements sanitaires et médico-sociaux du nord du territoire rencontrent par ailleurs des difficultés de recrutement et de fidélisation du personnel, particulièrement marquées en sortie de crise sanitaire.

Sur le volet du handicap, les taux d'encadrement restent assez faibles, ce qui complexifie l'accompagnement de certains types de pathologies (autisme ou troubles psychiques). De même, l'accueil temporaire à destination de ces publics étant regroupé autour de Limoges, le nord du département rencontre des difficultés pour l'accompagnement de ces profils.

B. Territoire d'Eymoutiers

Composé des Communautés de Communes de Briance-Combade, de Noblat et des Portes de Vassivière, le territoire d'Eymoutiers comporte 22 872 habitants, soit moins de 6 % de la population totale du département, ce qui en fait le moins dense des territoires analysés. Le vieillissement y est relativement marqué puisque plus de 6 % des personnes âgées de 60 ans et plus de l'ensemble du département y résident, contre 8 % des 75 ans et plus (différentiel de 2 % par rapport à la population générale).

	Popula- tion gé- nérale	% de la po- pulation du départe- ment	Plus de 60 ans	% de l'en- semble des 60 ans et plus du dé- partement	Plus de 75 ans	% de l'en- semble des 75 ans et plus du départe- ment
Territoire Nord-Bellac	56 850	15 %	20 835	18 %	8 072	18 %
Territoire d'Eymoutiers	22 872	6 %	8 374	7 %	3 401	8 %
Territoire de Limoges	207 385	55 %	58 656	50 %	21 813	48 %
Territoire de Saint-Junien	53 254	14 %	17 922	15 %	6 738	15 %
Territoire de Saint-Yrieix la Perche	33 918	9 %	11 948	10 %	4 968	11 %

Le territoire d'Eymoutiers est celui qui, proportionnellement au reste de la population, comprend la plus grande part de personnes âgées de 75 ans et plus. Avec 3 401 personnes, cela représente un peu plus de 14 % du total des habitants. Les personnes de plus de 65 ans représentent quant à elle plus de 36,61 % de la population générale.

S'agissant de l'offre à destination des personnes âgées, le territoire d'Eymoutiers est au-dessus de la moyenne départementale pour l'hébergement permanent en EHPAD (88,21 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 67,08 au niveau global) et en accueil de jour (3,82 contre 2,69). Il comprend également une offre d'hébergement temporaire en établissements non-médicalisés plus importante.

Taux d'équipement PA (nombre de places / 1000 hab) de 75 ans et plus	Hébergement permanent en USLD	Hébergement permanent en EHPAD	Hébergement temporaire en EHPAD	Accueil de jour en EHPAD
Bassin de vie Eymoutiers	8,82	88,21	2,06	3,82
Niveau départemental	10,3	67,08	2,29	2,69

Pour autant, le nombre de place en résidence autonomie ou en petites unités de vie est en deçà de ce qu'on observe dans le reste du département. Un constat qui se retrouve concernant le nombre de places à destination du public en situation de handicap, puisque le territoire d'Eymoutiers ne possède que 0,31 places pour 1 000 habitants de 20 ans et plus en accueil d'hébergement collectif non médicalisé (aucune place en internat médicalisé, en accueil hors les murs ou en SAMSAH). Ces taux sont toutefois à considérer avec précaution, tant les besoins locaux sont épars et certains territoires limitrophes du département bien dotés en places. Dans ces circonstances, il n'est pas rare que les taux d'équipement pour personnes en situation de handicap soient faibles numériquement à l'échelle d'un bassin de vie comme Eymoutiers.

Principaux constats issus de la phase de concertation territoriale :

Malgré la population vieillissante et l'accroissement des besoins, le territoire d'Eymoutiers connaît de réelles problématiques de démographie médicale. Les médecins généralistes y sont peu nombreux, et les départs à la retraite annoncés des prochaines années ne devraient pas améliorer la situation déjà tendue autour de l'accès aux soins.

La nature rurale de cette partie du département ne facilite pas non plus le travail des aides à domicile, dont les structures peinent à recruter du personnel, notamment pour des raisons liées aux déplacements des professionnels. L'isolement de certaines personnes, accentué par la crise sanitaire, complexifie les situations liées à la perte d'autonomie et à l'identification des signaux d'alerte.

C. Territoire de Limoges

La communauté urbaine de Limoges Métropole est le territoire infra-départemental le plus important en termes de population puisqu'il comporte plus de la moitié de la population totale du département (207 385 habitants, soit 55 %). De même, plus d'une personne de plus de 60 ans sur deux de l'ensemble de la Haute-Vienne y réside (58 656 personnes). Pour autant, la métropole est moins exposée au vieillissement que le reste du territoire, et connaît une augmentation plus forte de sa population active que du nombre de seniors, notamment du fait d'une concentration des offres de formation et des emplois.

	Popula- tion gé- nérale	% de la po- pulation du départe- ment	Plus de 60 ans	% de l'en- semble des 60 ans et plus du dé- partement	Plus de 75 ans	% de l'en- semble des 75 ans et plus du département
Territoire Nord-Bellac	56 850	15 %	20 835	18 %	8 072	18 %
Territoire d'Eymoutiers	22 872	6 %	8 374	7 %	3 401	8 %
Territoire de Limoges	207 385	55 %	58 656	50 %	21 813	48 %
Territoire de Saint-Junien	53 254	14 %	17 922	15 %	6 738	15 %
Territoire de Saint-Yrieix- la-Perche	33 918	9 %	11 948	10 %	4 968	11 %

S'agissant de l'offre à destination des personnes en perte d'autonomie, le territoire de Limoges se situe en dessous de la moyenne départementale pour les places en hébergement permanent en EHPAD (44,42 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 67,08 au niveau global) malgré un taux d'équipement en accueil de jour EHPAD au-dessus des taux départementaux (3,39 contre 2,69). La communauté urbaine est également la mieux dotée comparativement aux autres bassins de vie en matière d'offre en USLD (11,46 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus) et en hébergement permanent en établissements non médicalisés (résidences autonomie et petites unités de vie avec un taux d'équipement de 17,88 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 12,94 pour la moyenne départementale).

Taux d'équipement PA (nombre de places / 1 000 hab) de 75 ans et plus	Hébergement permanent en USLD	Hébergement permanent en EHPAD	Hébergement temporaire en EHPAD	Accueil de jour en EHPAD
Bassin de vie Limoges	11,46	44,42	2,34	3,39
Niveau départemental	10,3	67,08	2,29	2,69

Le bassin de vie de Limoges possède également un large panel d'offres à destination des personnes en situation de handicap : accueil avec hébergement (internat non médicalisé et médicalisé), accueil hors les murs (hébergement semi-collectif, appartements, studio apprentissage) et service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés. De même, l'offre de SAVS permet d'accompagner de façon tendancielle un nombre croissant d'adultes en situation de handicap présentant des troubles psychiques sur l'ensemble de ce bassin de vie.

Principaux constats issus de la phase de concertation territoriale :

Concernant l'accompagnement à domicile, l'offre de SAAD, bien structurée, permet de répondre aux besoins de la métropole. Cependant, certaines situations complexes entraînent des difficultés pour accompagner certains publics et une tension au niveau de l'offre de SSIAD.

En termes de difficultés d'accès aux soins, la métropole de Limoges ne partage pas les mêmes contraintes que les territoires ruraux du département. Pour autant, des problèmes d'accessibilité des transports en commun se posent, avec des véhicules qui ne sont pas toujours adaptés et qui obligent d'être accompagné d'un aidant.

D. Territoire de Saint-Junien

Composé des Communautés de Communes de l'Ouest Limousin, de la Porte Océane du Limousin et du Val de Vienne, le bassin de vie de Saint-Junien compte 53 254 habitants, soit plus de 14 % de la population totale du département. Le vieillissement y est relativement marqué puisque plus de 15 % des personnes âgées de 60 ans et plus de l'ensemble du département y résident, un nombre dans les mêmes proportions que les 75 ans et plus (6 738 habitants).

	Popula- tion géné- rale	% de la po- pulation du départe- ment	Plus de 60 ans	% de l'en- semble des 60 ans et plus du départe- ment	Plus de 75 ans	% de l'en- semble des 75 ans et plus du départe- ment
Territoire Nord-Bellac	56 850	15 %	20 835	18 %	8 072	18 %
Territoire d'Eymoutiers	22 872	6 %	8 374	7 %	3 401	8 %
Territoire de Limoges	207 385	55 %	58 656	50 %	21 813	48 %
Territoire de Saint-Junien	53 254	14 %	17 922	15 %	6 738	15 %
Territoire de Saint-Yrieix-la-Perche	33 918	9 %	11 948	10 %	4 968	11 %

Concernant l'offre à destination des publics en perte d'autonomie, le bassin de vie de Saint-Junien est dans la moyenne départementale s'agissant de l'hébergement temporaire en EHPAD et l'accueil de jour. Pour autant, le nombre de places en hébergement permanent en EHPAD reste plus faible, avec 62,18 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, tout comme les places en USLD (8,9 contre 10,3 au niveau départemental).

Taux d'équipe- ment PA (nombre de places / 1 000 hab) de 75 ans et plus	Hébergement permanent en USLD	Hébergement permanent en EHPAD	Hébergement temporaire en EHPAD	Accueil de jour en EHPAD
Bassin de vie de Saint-Junien	8,9	62,18	2,67	2,67
Niveau départe- mental	10,3	67,08	2,29	2,69

A noter que le bassin de vie de Saint-Junien ne comporte pas de places en hébergement permanent en établissements non médicalisé ou en hébergement temporaire non médicalisé (résidences autonomie et petites unités de vie).

S'agissant des places à destination des personnes en situation de handicap, le bassin de vie de Saint-Junien est doté de 2,32 places pour 1 000 habitants de 20 ans et plus en accueil avec hébergement de type internat collectif non médicalisé. Une offre d'accueil hors des murs et de SAVS y est également présente.

Principaux constats issus de la phase de concertation territoriale :

Globalement, cette partie du territoire manque de solutions d'accompagnements pour les PHV, qui sont de plus en plus nombreuses. Les habitats collectifs y sont relativement peu développés alors même que les besoins évoluent de plus en plus. Lors des ateliers, une commune a fait part de son souhait de développer une résidence autonomie, dédiée aux personnes âgées et personnes en situation de handicap, afin répondre aux besoins repérés sur ce territoire. Les internats sont très rapidement saturés et les relais en accueil temporaire d'urgence ne permettent pas de répondre à tous les besoins.

Du fait des distances kilométriques entre les habitats sur ce bassin de vie, certaines personnes sont isolées et loin de leurs familles. L'offre de SAAD et de SSIAD se heurte aussi à ces enjeux de mobilité, à l'heure où l'attractivité des métiers de l'autonomie est parfois questionnée.

E. Territoire de Saint-Yrieix-la-Perche

Composé des Communautés de Communes du Pays de Saint-Yrieix-la-Perche, de Nexon et Monts-de-Chalus et du Sud Haute-Vienne, le bassin de vie de Saint-Yrieix-la-Perche comporte 33 918 habitants, soit un peu moins de 10 % de la population totale du département. Le vieillissement y est relativement marqué puisque plus de 10 % des personnes âgées de 60 ans et plus de l'ensemble du département y résident (11 948 personnes), contre 11 % des 75 ans et plus (4 968 habitants).

	Popula- tion gé- né- rale	% de la po- pulation du dépar- tement	Plus de 60 ans	% de l'en- semble des 60 ans et plus du départe- ment	Plus de 75 ans	% de l'en- semble des 75 ans et plus du départe- ment
Territoire Nord-Bellac	56 850	15 %	20 835	18 %	8 072	18 %
Territoire d'Eymoutiers	22 872	6 %	8 374	7 %	3 401	8 %
Territoire de Limoges	207 385	55 %	58 656	50 %	21 813	48 %
Territoire de Saint-Junien	53 254	14 %	17 922	15 %	6 738	15 %
Territoire de Saint-Yrieix la Perche	33 918	9 %	11 948	10 %	4 968	11 %

S'agissant de l'offre à destination des personnes en perte d'autonomie, le territoire de Saint-Yrieix-la-Perche est le mieux doté du département en places d'hébergement permanent en EHPAD, puisqu'il comporte 130,63 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus. De même, ce bassin de vie se situe dans la moyenne départementale pour les places en hébergement permanent en USLD, en hébergement temporaire en EHPAD et en accueil de jour (respectivement 8,05 pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, 3,42 et 2,01). Pour autant, il n'existe pas encore de places en établissements non médicalisés (de type résidences autonomie et petites unités de vie) sur cette partie du département, qu'elles soient permanentes ou temporaires.

Taux d'équipement PA (nombre de places / 1000 hab) de 75 ans et plus	Hébergement permanent en USLD	Hébergement permanent en EHPAD	Hébergement temporaire en EHPAD	Accueil de jour en EHPAD
Bassin de vie de Saint-Yrieix la Perche	8,05	130,63	3,42	2,01
Niveau départemental	10,3	67,08	2,29	2,69

Principaux constats issus de la phase de concertation territoriale :

De plus, l'offre existante sur le territoire de Saint-Yrieix-la-Perche est relativement bien répartie, mais des problèmes de mobilité se posent ici aussi pour les professionnels de l'aide à domicile. Le secteur souffre de surcroît d'un turn-over important, avec une faible fidélisation des intérimaires et des nouveaux professionnels. Les réseaux de bus et les temps de déplacement ne permettent pas toujours d'accéder simplement aux établissements, ce qui complexifie les soins et les recrutements.